



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

défense : structures administratives

Question écrite n° 72679

Texte de la question

Mme Laurence Arribagé interroge M. le ministre de la défense sur l'avancement du projet de création d'un établissement public d'insertion de la Défense (EPIDe) à Toulouse. Reposant sur le principe du volontariat, les EPIDe accueillent et hébergent des jeunes en détresse sociale, motivés et désireux de rompre avec la fatalité de l'échec, les aidant à retrouver leur place dans la société en favorisant leur entrée dans la vie active et en leur permettant notamment d'acquérir les comportements sociaux de base nécessaires pour vivre au sein d'une communauté de travail. Le développement de l'offre d'EPIDe dans le Sud-Ouest a été inscrit au contrat d'objectifs et de moyens conclu entre l'État et l'établissement le 2 février 2009. Une parcelle de 103 995 m² a été transférée en pleine propriété à l'EPIDe. La région Midi-Pyrénées est, à ce jour, une des seules de France à ne pas être dotée d'un tel centre. Cinq années étant passées, il convient de s'interroger sur les éléments de blocage empêchant l'avancée dudit projet. Aussi elle lui demande de bien vouloir l'informer des évolutions envisageables et de lui indiquer quels moyens pourraient être mobilisés pour faire évoluer l'avancée de ce projet.

Données clés

Auteur : [Mme Laurence Arribagé](#)

Circonscription : Haute-Garonne (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72679

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Défense

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 janvier 2015](#), page 303

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)